

IVAN CAREL ET SAMY MESLI

HECTOR FABRE



v1b éditeur

SOUS LA DIRECTION DE
IVAN CAREL ET SAMY MESLI

HECTOR FABRE

IVAN CAREL, SAMY MESLI ET SIMON GIGUÈRE

Hector Fabre, le flâneur diplomate

Le 2 septembre 1910, dans la commune rurale du Chesnay, en banlieue de Paris, s'éteignait Hector Fabre, alors âgé de 76 ans. Depuis près de trente ans, celui-ci agissait à titre de représentant officiel du Canada et du Québec à Paris. Premier diplomate canadien nommé dans la capitale française, il avait été désigné à ce poste en 1882 par le premier ministre québécois Chapleau et avait reçu, quelques mois plus tard – à l'instigation du même Chapleau, passé entre-temps à Ottawa –, un mandat comparable de la part du gouvernement fédéral. Durant ces années, Hector Fabre a donc posé les jalons de la présence diplomatique canadienne dans l'Hexagone, nouant d'importants liens avec les milieux politiques et intellectuels outre-Atlantique.

La carrière et l'héritage de Fabre ne se limitent toutefois pas à son rôle de diplomate. Son parcours hors du commun, ses engagements intellectuels et politiques font de lui un personnage complexe, qui a marqué l'histoire du Québec de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Membre d'une famille prestigieuse, écrivain de renom, journaliste aux opinions jugées versatiles par certains, flâneur professionnel, chroniqueur agile, sénateur éphémère, Hector Fabre a touché à tous les domaines. Mais il était aussi et surtout ce fin penseur, qui s'est toujours évertué à ménager ses amis comme ses ennemis, animé parfois de traits d'esprit désarmants, neutralisant rancune et animosité. Par ces qualités et un réseau étendu d'influence, Fabre a développé des aptitudes qui le prédisposaient à son travail de diplomate.

L'objet de cet article est de présenter la vie d'Hector Fabre, en observant essentiellement son action politique et ses prises de position successives au cours de ses différentes carrières d'intellectuel, de journaliste et de diplomate. S'appuyant sur la littérature consacrée à ce personnage et les différentes contributions publiées dans ce volume, ce texte entend ainsi dresser un bilan de la vie d'Hector Fabre. S'il est parfois décrit comme un personnage aux idées politiques changeantes, son parcours révèle au contraire certaines permanences et continuités que ne viennent pas briser les écarts opportunistes et un certain réalisme politique. Ces lignes de force ont marqué tant le développement du libéralisme québécois que celui des relations France-Québec dans les décennies qui suivront.

La première partie du texte présente les jeunes années d'Hector Fabre, qui est alors fortement influencé par l'épisode des Patriotes, puisque son père y a activement participé. Ces valeurs le porteront, jusqu'à un certain point, pendant le reste de sa carrière, mais notamment dans ses premières années d'engagement au sein de l'Institut canadien puis de l'Institut canadien-français. La partie suivante porte sur l'œuvre littéraire de Fabre, qui s'illustre en tant que journaliste en fondant notamment le journal *L'Événement*, ainsi qu'en tant qu'homme de lettres et chroniqueur « flâneur », tel qu'il se décrit lui-même dans les années 1870. Ce texte s'intéressera enfin à sa carrière politique, d'abord sur la scène fédérale, où il est nommé sénateur, puis en tant que diplomate à Paris. Tels sont les principaux legs que l'on doit à Hector Fabre.

Un héritier des Patriotes

Dans certaines familles, on avait conservé, encore très présents au cœur, ces souvenirs récents; on entourait d'une considération particulière et comme attendrie les familles dont les chefs avaient péri sur l'échafaud ou au combat. Élevé par un père qui, dès mon bas âge, m'avait constamment entretenu dans cet état d'esprit, nourri des traditions de ce temps qui enseignait, comme on disait alors, à *faire passer le pays avant tout*, j'étais tout naturellement amené à choisir pour sujet de ma première conférence à l'Institut canadien la vie et la mort d'un « Héros de 37 »: Chevalier de Lorimier¹.

C'est en ces termes qu'Hector Fabre, à l'article de la mort, parle de l'influence qu'ont eue sur lui les chefs des Rébellions, parmi lesquels figurait son père, Édouard-Raymond Fabre, au destin atypique. Né en 1799 de l'union de Marie-Anne Lamontagne et du menuisier Pierre Fabre, lui-même fils d'un immigrant français débarqué de Montpellier en 1745, Édouard-Raymond Fabre a pu faire ses études au Petit Séminaire de Montréal². À 14 ans, il est employé à la quincaillerie montréalaise d'Arthur Webster, qu'il quittera pour travailler avec son nouveau beau-frère, Hector Bossange. Le fils du prospère libraire parisien vient d'implanter une librairie à Montréal et y épouse Julie Fabre, la sœur d'Édouard-Raymond. Le jeune couple décide d'aller s'installer à Paris et entraîne avec lui Édouard-Raymond, afin qu'il puisse perfectionner ses compétences dans le commerce du livre.

À son retour en 1823, fort de l'expérience acquise outre-Atlantique, Édouard-Raymond Fabre «achète de Théophile Dufort le fonds de commerce de l'ancienne librairie Bossange, dont ce dernier s'est porté acquéreur en 1819³» et qu'il a déménagé rue Notre-Dame. Fabre transforme alors la boutique, qui était davantage un magasin général qu'un rendez-vous littéraire, en véritable librairie et devient du même coup le plus important libraire montréalais de langue française⁴. Son association avec l'imprimeur Duvernay dans les années 1830 lui permet également d'orienter son commerce vers l'édition de livres scolaires, favorisée par la Loi des écoles de 1829. Vers 1835, il déménage la librairie au 3 rue Saint-Vincent, «vis-à-vis le fameux Hôtel Richelieu, rendez-vous par excellence des politiciens de l'époque⁵», et du même coup, il rejoint la communauté intellectuelle et mondaine qui logeait dans cette rue: *La Minerve* de Ludger Duvernay, *La Revue canadienne* et *L'Album littéraire* de L.-O. Létourneau. George-Étienne Cartier, son futur gendre, qui sera un des Pères de la Confédération, aura en 1848 son bureau au-dessus de la librairie et sera élu député de Verchères la même année⁶.

Libraire prospère, Édouard-Raymond Fabre épouse Luce Perrault⁷ en 1826 à Montréal et 11 enfants naîtront de ce mariage, dont certains vont s'illustrer, à l'instar d'Édouard-Charles, qui deviendra le premier archevêque de Montréal, et d'Hortense, qui épousera George-Étienne Cartier en 1846.

Hector Fabre, quant à lui, voit le jour le 9 août 1834, au-dessus de la librairie familiale. Par le statut social de leur père, Hector et ses frères et sœurs reçoivent une excellente éducation. Les études d'Hector commencent chez les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, de 1842 à 1845, puis se poursuivent au Collège de l'Assomption, avant de se terminer au Petit Séminaire de Montréal⁸.

Hector Fabre est dépeint comme un élève assidu, intelligent et qui suscite la fierté de son père: «il n'est aucune lettre d'Édouard-Raymond Fabre qui ne parle en termes très élogieux de ce "gâteau de fils", de cet "amour d'enfant"⁹». Pour Édouard-Raymond, son fils pourra suivre les traces «de ses amis Papineau, Morin, Lafontaine, et surtout, il ne sera pas prêtre comme [son frère] aîné qui bientôt gravira les échelons de la hiérarchie religieuse¹⁰».

Grandissant dans la librairie de son père, Fabre s'imprègne de l'influence des grands auteurs français: Voltaire, Alexandre Dumas, Balzac et les poètes Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Musset, Sainte-Beuve¹¹. L'influence des romantiques sur la formation littéraire d'Hector Fabre est sujette à discussion, puisque Gérard Parizeau affirme qu'heureusement, elle restera sans suite¹², ce que L.-O. David contredit en 1910. Quoiqu'il en soit lors de son premier voyage en France en 1856, Fabre sera parmi les rares personnes qui suivront le cortège funèbre d'Alfred de Musset.

La jeunesse d'Hector Fabre est marquée par l'engagement politique de ses parents en faveur du mouvement des Patriotes. Sa mère, Luce Perrault, est la sœur de Louis et Charles-Ovide Perrault, deux membres actifs du mouvement réformiste du Bas-Canada. Dès 1827, Édouard-Raymond Fabre se joint au milieu patriote de Montréal. Sa librairie devient le rendez-vous des chefs du mouvement¹³. Plusieurs personnalités telles que Louis-Hippolyte LaFontaine, alors lieutenant de Papineau, Augustin-Norbert Morin, qui rédigera les 92 Résolutions en 1834, Edmund Bailey O'Callaghan, bras droit de Papineau et œuvrant au *Vindicator*, s'y réunissent chaque jour¹⁴. Sa librairie devient donc «plus qu'un magasin de livres. Entre 1825 et 1854, elle constitue le rendez-vous par excellence de l'élite nationaliste qui y passe pour "venir aux nouvelles" comme on disait à l'époque, qui s'y réunit pour établir les stratégies du parti¹⁵.»

Les années 1830 voient l'implication croissante d'Édouard-Raymond dans les divers organismes que fondent les acteurs du Parti patriote: la Maison canadienne de commerce¹⁶, l'Union patriotique, qui promeut les idéaux d'un gouvernement responsable, et la Banque du Peuple, créée en 1835, et dont Édouard-Raymond Fabre devient le trésorier. La volonté qui préside à la création de ces organismes est de « canaliser et de maîtriser l'épargne populaire en vue de s'en servir comme d'une arme puissante dans la lutte qui oppose l'élite réformiste au gouvernement de la colonie¹⁷ ». Édouard-Raymond fait également partie du groupe des propriétaires du bateau à vapeur *Le Patriote*, est un des organisateurs les plus actifs à Montréal de la nouvelle Association Saint-Jean-Baptiste et devient le principal bailleur de fonds de *La Minerve* de Ludger Duvernay et du *Vindicator and Canadian Advertiser*, lorsque ces journaux du mouvement patriote connaissent des problèmes financiers¹⁸.

De cet engagement naît entre Édouard-Raymond Fabre et Louis-Joseph Papineau une profonde amitié. En 1837, Fabre est le conseiller personnel de Papineau, et par son implication dans leur préparation, il doit quitter Montréal pendant sept mois lorsque débutent les révoltes de 1837. C'est à Lavaltrie dans un premier temps, puis à Contrecoeur avec l'aide du curé L'Heureux, qui lui permet de se cacher pendant un certain temps, qu'il ira se réfugier avec sa famille¹⁹. Arrêté et incarcéré le 12 décembre 1838, il est libéré faute de preuves et travaille au retour des Patriotes exilés. En 1843, on lui confie en effet la trésorerie de l'Association de la délivrance. Cette organisation agit à titre de lobby auprès du gouvernement afin que les Patriotes qui ont trouvé refuge hors du Bas-Canada puissent revenir au pays. Par son travail et ses pressions, plusieurs exilés tels que Papineau et Duvernay seront amnistiés dès 1846²⁰. Trois ans plus tard, Fabre accède au poste de maire de Montréal et est réélu en 1850. Fabre a alors à faire face à une épidémie de choléra et à la révolte des Tories qui mène à l'incendie du Parlement à Montréal en 1849.

Proche du milieu patriote de son père, le jeune Hector collabore dès 1851, alors qu'il n'a que 17 ans, à l'Institut canadien. Après les tensions encore vives de 1848, l'Institut s'est radicalisé autour de positions libérales auxquelles les intellectuels et membres du clergé ultramontains s'opposent avec virulence.

Le 4 mars, la première conférence d'Hector Fabre porte sur «L'avenir de la France» et est une charge à fond de train contre Napoléon III. Lorsque Hector Fabre termine ses études au Petit Séminaire de Montréal, il part pour un séjour de quelques mois chez le Dr Edmund Bailey O'Callaghan, un ami de son père qui s'est réfugié à Albany à la suite des insurrections de 1837-1838. Depuis 1848, O'Callaghan occupe un poste d'archiviste pour l'État de New York²¹. Le but de ce voyage, pour Hector Fabre, était de se familiariser avec l'usage de la langue anglaise. Le jeune homme en profite pour collaborer au journal libéral *Le Pays*, proche de l'Institut, en lui faisant régulièrement parvenir des «Chroniques américaines». Dans ses nombreuses contributions, il développe un point de vue très proche du radicalisme libéral, très nationaliste, farouchement opposé au colonialisme britannique. Comme le démontre Yvan Lamonde dans les pages qui suivent, Fabre se montre enthousiaste à l'endroit de la république étatsunienne, dont le fonctionnement démocratique et la prospérité économique sont des raisons plus que suffisantes selon lui pour légitimer l'annexion volontaire du Canada.

À son retour d'Albany, Hector complète sa formation auprès de son beau-frère George-Étienne Cartier. Celui-ci lui apprend les rudiments du droit pendant les quatre années suivantes. Bien qu'il ait été parmi les proches de Papineau, Cartier ne partage cependant plus les mêmes idées que ses anciens compagnons d'armes, se ralliant dorénavant à l'Union. En effet, il juge déjà importantes les concessions faites par Londres aux colonies du Haut et du Bas-Canada, à commencer par la responsabilité ministérielle. Selon L.-O. David, la relation entre Fabre et son maître Cartier ne pouvait durer très longtemps à la fin de son stage car «ils se ressemblaient trop peu. Aux yeux de Cartier, si laborieux, si actif, et si positif, Fabre était plus ou moins un rêveur, plein d'esprit et d'imagination, il est vrai, mais pas assez pratique pour devenir un véritable avocat²².»

En 1856, à l'issue de son stage de clerk, Hector devient avocat. L'année suivante, il s'associe avec Siméon Le Sage et Louis-Amable Jetté, ouvrant un cabinet au sein duquel, d'après Parizeau, on passe davantage de temps à refaire le monde qu'à préparer quelque plaidoirie²³. Il semble donc naturel à Fabre d'abandonner cette carrière qui l'enthousiasme peu pour se

tourner plutôt vers le monde des lettres et de l'édition. Il donne ainsi préséance à une activité qu'il pratique sporadiquement depuis l'adolescence et qui lui a permis de côtoyer les intellectuels libéraux de l'époque et de se forger ses propres convictions idéologiques.

Vers un libéralisme modéré

Fondé en 1844, l'Institut canadien de Montréal est le lieu où la vision politique des Rouges s'exprime avec le plus de clarté. Après l'écrasement des Rébellions et la rédaction du rapport Durham, on assiste de la part de la jeunesse canadienne-française à une prise de conscience de la précarité de sa situation sous l'Union²⁴ : elle n'a alors que peu d'institutions de formation, pas de bibliothèque ni de tribune patriotique, et la situation économique canadienne est loin d'être reluisante²⁵. Rassemblant surtout des étudiants et des membres des professions libérales faisant la promotion de la laïcisation de la société, du développement économique et de la primauté de la Raison, possédant même des ouvrages que l'Église réprovoque²⁶, l'Institut canadien connaît une histoire riche et tourmentée qui l'amène à subir les foudres du clergé et des ultramontains. En effet, ces derniers affirment la suprématie absolue de l'Église catholique sur la société civile, indépendamment des pouvoirs politiques. Porté par M^{gr} Lartigue puis M^{gr} Bourget, le courant ultramontain gagne du terrain après l'échec des Patriotes « déicides ». S'appuyant sur l'encyclique *Mirari Vos* de Grégoire XVI (1832) contre les thèses révolutionnaires, ainsi que sur une présence accrue de religieux et curés français au Canada, les chefs catholiques apparaissent comme les véritables leaders de la société canadienne-française dans les décennies qui suivent, suscitant une ferveur religieuse qui marque l'époque.

En 1848, l'Institut se radicalise alors que la branche plus modérée se trouve exclue des postes de direction. « L'anticléricalisme frontal²⁷ » de Dessaulles, neveu de Papineau, le fait que le journal officieux de l'Institut, *L'Avenir*, appuie les Italiens dans leur conquête des États pontificaux ainsi que les démocrates européens, l'annexionnisme²⁸ du groupe dirigeant, tout cela attire encore davantage l'attention de M^{gr} Bourget et des ultramontains.

C'est dans ce contexte de grandes discussions politiques et nationales qu'Hector Fabre commence à prendre position. Il entre à l'Institut canadien et s'y montre très nationaliste. Il signe un premier poème le 16 février 1852 dans les colonnes du journal libéral *Le Pays*²⁹, dont son père est copropriétaire, et qui est dirigé par Louis-Antoine Dessaulles, ancien collaborateur à *L'Avenir*, et Louis Labrèche-Viger³⁰. L'objectif du journal, moins radical que son prédécesseur, est de «rallier les démocrates de toutes les tendances³¹». Le poème de Fabre, «Kossuth», rend hommage au chef nationaliste magyar qui tenta de mener la Hongrie à l'indépendance quelques années plus tôt. Fabre prononce également devant les membres de l'Institut canadien, le 4 mars de la même année, la conférence «L'avenir de la France» au cours de laquelle il dénonce le coup d'État de Napoléon III et dévoile du même coup ses positions libérales.

En 1856, Hector présente une «Esquisse biographique sur Chevalier de Lorimier» devant les membres de l'Institut³². Son éloge permet de constater la place que les patriotes et son père ont occupée dans sa formation intellectuelle: «Agenouillé sur les tombes de pareils hommes, on est fier d'être canadiens-français, on se sent le droit de lever le front à la hauteur de l'orgueil des autres peuples³³.» Dans cet éloge, que Parizeau considère comme «un morceau de bravoure³⁴», Fabre déplore que la nation canadienne-française soit, en 1856, divisée en deux camps politiques et qu'elle ne fasse pas un «front commun» comme au temps des Rébellions³⁵. Présentant De Lorimier sous les traits d'un martyr, Fabre juge important de rappeler à la mémoire des Canadiens français ceux qui sont morts pour l'idéal national:

Le meurtre ou le suicide de notre nationalité suivra de près l'oubli de nos gloires. Car une nation qui a de la sève et de l'avenir ne saurait ainsi flétrir ses lauriers, briser sa couronne d'immortalité, déchirer les pages de son martyrologe, ensevelir son passé dans le silence de l'ingratitude, détruire son panthéon, abandonner son patrimoine national, user pour ainsi dire avec de l'infamie ou laisser effacer par la main du temps son nom de toutes les grandes choses qui doivent le porter en triomphe à la postérité.

Tout au long de son esquisse biographique, Fabre agite bien haut le drapeau national et témoigne d'une grande admiration

pour les chefs patriotes qui fréquentaient la librairie familiale. Son plaidoyer pour le souvenir de ces patriotes est en fait un cri pour la reconnaissance nationale: «Toute notre histoire, tout notre passé, la voix de Papineau, la tombe de De Lorimier, les morts de St. Eustache, nos malheurs et nos gloires, nous crient: "Nationalité".» Et cette nationalité sera jugée selon les désirs de Dieu: «Si le devoir rempli notre race décline, c'est que Dieu le voudra, il n'y aura plus qu'à prolonger l'agonie et au moment suprême à tomber, comme De Lorimier, le cœur brisé, l'âme en deuil, mais sans blasphème et sans faiblesse³⁸.» D'inspiration nettement romantique, Fabre poursuit ici son argumentaire d'opposition au colonialisme britannique dont l'objectif était et demeure la destruction de la nationalité canadienne-française. Cependant, cette dernière citation est déjà le signe de son opposition à l'anticléricalisme des plus radicaux de l'Institut, représentés par Dessaulles.

Les années qui suivent verront d'ailleurs ces deux courants, dont les tensions sont constitutives de l'Institut depuis ses origines, s'affronter plus ouvertement encore. Comme l'illustre le texte d'Yvan Lamonde dans ce livre, Hector Fabre sera un des artisans de la scission qui mènera à la création de l'Institut canadien-français. Sylvain Simard note, pour sa part, que cet événement «officialise sa rupture avec le vieux radicalisme rouge de son père³⁹».

Dès 1855, Fabre propose que l'Institut canadien de Montréal s'abonne au journal français ultramontain *L'Univers* de Louis Veuillot. Il n'en fallait pas plus pour que certains esprits s'enflamment. Cependant, le torrent ne va se déchaîner que trois ans plus tard, en 1858. Déjà une tentative de regroupement parallèle et plus proche du clergé avait vu le jour avec l'Institut national, qui «vivota» de 1852 à 1855. M^{sr} Bourget relance son offensive contre l'Institut canadien au printemps 1858 par trois lettres pastorales dénonçant les ouvrages et lectures jugés immoraux. Oraste d'Orsonnens propose parallèlement la mise sur pied d'un comité (dont ferait partie Fabre) destiné à dresser la liste de tels ouvrages à l'Institut. Après moult discussions, d'Orsonnens est destitué, ce qui provoque la démission de 138 membres, soit, selon Lamonde, de 20% des effectifs de l'Institut. Fabre est de ceux-là. De cette querelle se dégage un rapport de force très net entre, d'une part, les

tenants de l'autonomie intellectuelle de l'Institut et, d'autre part, les ultramontains, M^{gr} Bourget en tête, pour qui l'Église a toute autorité pour décider des lectures de tout un chacun. Les valeurs libérales s'opposent au conservatisme, les ultramontains dénonçant le recours à la Raison, au libre-arbitre, et l'accueil des protestants. Par ailleurs, cette même année 1858, l'Institut canadien est exclu du défilé de la Saint-Jean-Baptiste.

L'archevêque de Montréal est invité officiellement à l'inauguration de l'Institut canadien-français que créent les membres démissionnaires et dont Fabre sera le bibliothécaire jusqu'en 1860. Le nouvel institut cherche alors à concilier intérêts religieux et nationalisme, se détachant de la perspective plus radicale et anticléricale prônée par l'Institut canadien. Les tensions entre le clergé et l'Institut canadien se poursuivent tout au long de la décennie et, pourrait-on dire, jusqu'à la fermeture de ce dernier en 1880, avec des épisodes majeurs comme la Grande querelle ecclésiastique⁴⁰ (1872-1875), ou encore l'affaire Guibord qui dure de 1869 à 1874.

Suite à ce chambardement, et sur l'invitation de J. A. Plinguet, Fabre quitte *Le Pays* pour intégrer *L'Ordre* à titre de rédacteur en chef de ce journal, qui est perçu comme « l'organe des libéraux qui se rangèrent du côté de l'autorité religieuse⁴¹ ». *L'Ordre* et l'Institut canadien-français se distancient donc du libéralisme plus radical de l'Institut canadien et prennent en considération le discours des ultramontains qui occupe une place croissante au Canada-Est. Hector Fabre, s'affichant alors, au contraire de l'Institut canadien, dans la veine d'un certain libéralisme catholique que professent Montalembert ou Lacordaire, se définit au cours de cette période comme « un admirateur de "cette grande école catholique et libérale" qui, sans professer le "dédain et la haine de notre siècle", essaie d'en "corriger les défauts"⁴² ».

Les polémiques continuent au cours de cette période, Fabre croisant alors régulièrement le fer avec ses anciens camarades de l'Institut canadien. En 1861, la visite du prince Napoléon, cousin germain de Napoléon III et personnalité politique proche du libéralisme français anticléric, est l'occasion d'une querelle entre Fabre et Dessaulles. Ce dernier souhaite en effet rencontrer le prince, qui d'ailleurs offre plusieurs livres à l'Ins-

titut canadien. Fabre critique vertement cette initiative en s'appuyant sur Montalembert⁴³.

En 1863, il quitte *L'Ordre* et déménage à Québec, pour se marier l'année suivante avec Flora Stein. Il devient alors, pendant un an, rédacteur en chef au *Canadien* dirigé par François Évanturel, journal où, selon L.-O. David, «il mettait sa plume au service du gouvernement Macdonald-Cartier et se faisait le champion de l'union des provinces⁴⁴». Il est intéressant de constater les divergences de vues quant à l'arrivée de Fabre au *Canadien*. En effet, selon Sylvain Simard, le départ de Fabre de *L'Ordre* avait été causé par la prise de position du journal en faveur de ce nouveau ministère, et sa lettre de démission «est un plaidoyer enflammé en faveur des valeurs du nationalisme et du libéralisme⁴⁵».

Simard écrit également que Hector Fabre profite de la tribune que lui offre *Le Canadien* pour «s'opposer catégoriquement à tout projet gouvernemental de confédération des provinces anglaises, hésitant entre l'indépendance complète du Bas-Canada ou son annexion à la république voisine⁴⁶», plutôt que pour vanter les bienfaits d'une union des différentes provinces britanniques comme le prétend L.-O. David. Rumilly considère cependant que le journal, où Fabre écrit des «articles éditoriaux courts et nerveux», était «résigné à la confédération⁴⁷». Ainsi donc point, chez les observateurs de l'époque comme chez les analystes contemporains, une vision de Fabre non univoque, ses idées politiques ne semblant manifestement pas monolithiques et immuables. Cependant, le départ de Fabre de *L'Ordre* en mai 1863 soulignait sa protestation contre le ministère d'Antoine-Aimé Dorion et démontrait son soutien à John A. Macdonald plutôt qu'à George Brown⁴⁸.

Le rejet de la Confédération

Favorable à l'annexion, Fabre s'est opposé, dans les colonnes du *Canadien*, au projet d'une confédération canadienne. Une fois signé l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB)⁴⁹, Fabre n'a d'autre choix que de se résigner à ce régime, apparemment moins dangereux pour la nationalité que ne le fut l'Acte d'Union, et qui pourrait même apporter quelque bénéfice s'il est investi par les bonnes personnes et à bon escient.

Ces circonvolutions et ces détours se manifestent notamment dans le nouveau journal qu'il fait paraître à partir du 13 mai 1867 à Québec, *L'Événement*. Selon Gérard Parizeau, «1867 et les années qui suivent sont pour Hector Fabre l'occasion d'une série d'assez étonnantes volte-face⁵⁰». La conférence qu'il donne quatre ans plus tard à l'Institut canadien de Québec est pour lui l'occasion de s'interroger sur l'avenir du Québec, en considérant les voies d'avenir possibles : Confédération, indépendance ou annexion ?

Dans son allocution, Fabre revient, tout d'abord, sur les motivations qui ont guidé l'Angleterre dans l'élaboration d'une politique qu'il juge ambiguë. Le parlementarisme hérité des institutions britanniques n'aurait pour objet que d'assimiler les Canadiens français :

[...] la liberté politique s'est présentée à [la nation canadienne-française] sous une forme étrangère à ses habitudes, antipathique à ses sentiments ; elle lui a été accordée, non comme un don qu'un vainqueur généreux fait au vaincu pour l'aider à se relever et se le concilier, mais comme une épreuve redoutable dans laquelle il espère le voir périr.

Ce n'était pas pour nous permettre de rester Français qu'elle nous accordait des institutions parlementaires, mais pour nous transformer graduellement à son image, pour fondre en une seule nationalité la majorité ancienne et la minorité nouvelle⁵¹.

Au-delà de ce constat, Fabre ne blâme pas pour autant l'Angleterre, étant donné que «toute autre nation en eût fait autant». Même sous le Régime français, les Canadiens français n'auraient pas été épargnés et une lutte pour la reconnaissance nationale aurait probablement vu le jour. En permettant l'établissement des institutions parlementaires, l'Angleterre a instauré un certain sentiment de liberté, contrairement à la France qui, «malgré son amour pour nous, [n'aurait pu] nous laisser une liberté d'action qu'elle n'avait pas elle-même : cette liberté que l'Angleterre, même en voulant nous faire disparaître, nous a tout naturellement communiquée⁵²».

En dépit de la rupture des liens avec la France après la Conquête, le peuple canadien-français a réussi à survivre, et «laissé à ses propres forces, il languit, et c'est miracle s'il se conserve vivant. Ce prodige, nous l'avons accompli [...]», affirme Fabre, qui constate également que le Québec s'est enrichi de

nouvelles valeurs en côtoyant la puissance américaine: «Le voisinage des États-Unis nous [a] communiqué les qualités qu'on remarque aujourd'hui en nous: le bon sens, le sens pratique, la modération, la sagesse [...].» Alors que les liens avec la France et l'Angleterre sont désormais rompus, il est donc normal de trouver «une autre grande nation qui nous ouvrît les portes du monde⁵³».

Animé par son respect pour les chefs patriotes et par un intérêt qu'il ne renie pas pour l'annexion aux États-Unis, Fabre soutient que les Rébellions auraient eu des chances de réussir si les insurgés avaient pu obtenir l'appui de leur voisin du Sud. La situation subséquente n'en eût été que plus prospère pour le Canada, à se retrouver dans «ce milieu fertile où rien de réel ne languit». L'Ontario et le Québec auraient ainsi intégré la République américaine, devenant du même coup deux des États les plus importants du Nord des États-Unis. Par là même, le Saint-Laurent «[...] serait devenu le grand fleuve de l'Amérique. En même temps que ce merveilleux développement commercial et industriel, un mouvement intellectuel et politique égal se fût produit⁵⁴».

Les questions économiques sont également très présentes dans son analyse. Selon Fabre, la métropole a laissé le jeune pays s'endetter en achetant le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, sans compter ces chemins de fer que seules des raisons politiques justifient: «C'est la Confédération qui en fait une nécessité. Sans la Confédération, on n'aurait pas songé à les construire, et l'annexion les rendrait à peu près inutilises⁵⁵.» L'abandon en 1866 du Traité de réciprocité constitue une raison supplémentaire de récriminations contre la métropole. Pourquoi, dans cette situation, continuer à rester attaché à ce système bancal, alors que les si proches États-Unis assureraient survie et prospérité: «[...] tôt ou tard, il faudra nous rendre aux Américains, et aller sur la ligne 45 leur demander de rendre la vie à notre industrie, l'activité à notre commerce, le pain à notre population.» Il ne perçoit ainsi que des désavantages à une Confédération qui n'a fait qu'unir les faiblesses des différentes provinces et «mettre en commun leurs misères⁵⁶». Cette union des colonies britanniques de l'Amérique du Nord n'aura pour Fabre qu'endetté inutilement le pays, en plus de favoriser l'émigration d'une partie de la population

vers le pays voisin qui présente de meilleures perspectives économiques. Il ajoute que le Canada n'est pas en mesure de protéger lui-même ses nouvelles frontières et que l'empire britannique n'est pas, non plus, en mesure de le défendre. Si cette excroissance britannique a survécu à son éloignement de la mère patrie, c'est, selon lui, grâce à la modération des Américains et non à la puissance impériale de la métropole britannique.

Ainsi, il est inévitable que le Canada soit voué à l'échec. Selon Fabre, l'Angleterre abandonnera la défense de ses dominions face à la montée, en Europe, de nouvelles puissances comme l'Allemagne et l'empire de Russie. L'Angleterre devra nécessairement « se replier sur elle-même et concentrer toutes ses forces dans ses îles. Elle doit abandonner les positions qu'il lui en coûterait trop à défendre, pour s'en tenir à celles qu'elle doit sauver à tout prix ; et cela sous peine de voir son drapeau subir des insultes qu'elle ne pourrait venger⁵⁷. »

Le temps est donc venu pour Fabre « d'agiter la question de notre avenir, si nous voulons être appelés au conseil, si nous voulons être consultés sur le mode et sur les conditions de la transformation de cette ancienne colonie française, de cette province anglaise, soit en pays indépendant, soit en État américain⁵⁸ ». Cette conférence prononcée par Fabre en 1871 s'inscrit en même temps que les négociations du traité de Washington signé entre l'Angleterre et les États-Unis. Pour Fabre, Sir John A. Macdonald, qui était à la table des négociations, aurait dû avoir le mandat de discuter de l'annexion du Canada aux États-Unis, au lieu de tenter d'entraîner le cabinet anglais à défendre les positions économiques du Canada : « Pourquoi, par exemple, revêtu de nos pleins pouvoirs, n'aurait-il pas pris l'initiative d'un projet ayant pour but de faire céder le Canada aux États-Unis comme compensation des réclamations de l'Alabama, en stipulant pour nous une exemption complète des charges créées par la guerre civile⁵⁹ ? »

Quatre ans après la Confédération, cette conférence démontre que Fabre demeure sceptique quant au bien-fondé de l'organisation politique héritée de l'AANB. S'exprimant ici en toute liberté, hors des lignes éditoriales imposées par les journaux auxquels il a collaboré, Fabre a clairement exprimé

son intérêt pour les idées annexionnistes comme il le faisait déjà au sein de l'Institut canadien.

Le journaliste et l'homme de lettres

Attaché à sa liberté de parole, auteur reconnu pour sa verve et la qualité de sa plume, Fabre décide en 1867 de fonder son propre journal, *L'Événement*, dont il sera l'unique propriétaire jusqu'en 1883. L'objectif de cet organe de presse était, selon son propre souhait, d'éviter «les erreurs commises par les journaux canadiens, et imiter dans ce qu'elle a de mieux la presse européenne⁶⁰». Comme le soulignent les contributions de Jocelyn Saint-Pierre et de Jacques Portes plus loin dans cet ouvrage, cette volonté de s'inspirer des journaux publiés outre-Atlantique guidera constamment le travail de Fabre, notamment lors de la création de *Paris-Canada* en 1884.

En attendant, cette nouvelle publication quotidienne gagne rapidement en popularité, et «à Québec, où l'on aime tant à rire, où l'esprit est si français, on aurait mieux aimé se passer de souper que de ne pas lire *L'Événement*⁶¹», écrit L.-O. David, qui ajoute que par la qualité de ses chroniques, le journal a grandement contribué à la montée en popularité du Parti libéral de 1869 à 1878 aux dépens du Parti conservateur dans la vieille capitale⁶².

Malgré son succès, *L'Événement* doit pourtant composer avec de modestes moyens et est souvent confronté à des problèmes financiers. Dès 1868, faute d'un nombre suffisant d'abonnés pour couvrir ses frais, Fabre doit demander à sa mère de lui accorder sa part d'héritage en avance pour résoudre les difficultés financières de son journal⁶³. Grâce à son implication durant les élections municipales de 1869, il réussira pendant les années suivantes à honorer quelques contrats de publicité de la Ville de Québec. Le cas de Fabre n'est pas isolé et illustre une pratique commune dans le monde littéraire du XIX^e siècle, puisque, comme le soulignent Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, «la carrière d'un écrivain dépend, bien souvent, tant à Ottawa qu'à Québec, de son allégeance à un parti politique⁶⁴».

Dans les articles et chroniques qu'il publie, Fabre ne manifeste aucun dogmatisme, et n'hésite pas à se contredire. Au

plan politique, ses défections sont nombreuses: il appuie d'abord la politique des conservateurs, avant de se tourner du côté des libéraux de 1873 à 1878. En 1879, il retire son soutien au gouvernement libéral de Henri-Gustave Joly de Lotbinière pour appuyer le conservateur modéré Adolphe Chapleau jusqu'en 1883⁶⁵. Animé par la volonté d'assurer la survie financière de son journal, Fabre fait donc montre d'opportunisme et tend à prôner la liberté de pensée plutôt que «l'excès de dogmatisme». Cette attitude démontre toute l'indépendance et l'intelligence du personnage soutient, Sylvain Simard, qui ajoute que «la distance ironique est ce qui frappe le plus à la lecture de l'œuvre de Fabre. Certes, il se passionne, épouse des causes, se bat, fend et pourfend, mais jamais il n'arrive à abolir le scepticisme fondamental de son regard.» Ainsi, dans les écrits de Fabre transparait un point de vue bourgeois, romantique et généreux de même qu'un goût marqué pour la polémique, car «rien ne lui plaît davantage que de croiser le fer avec un adversaire, surtout si celui-ci est journaliste et que le bruit de la querelle risque d'attirer l'attention d'éventuels abonnés⁶⁶».

Décrivant la personnalité de Fabre, L.-M. Darveau affirme en 1873 que :

Nous ne connaissons pas un écrivain avec lequel il soit plus agréable de différer d'opinion, et contre lequel on soit moins empêché de rompre une lance que le rédacteur-en-chef de *l'Événement*. Il a beau être aux antipodes politiques de son adversaire, il garde toujours envers ce dernier, dans la chaleur de la discussion et jusque sous le feu des passes-d'armes les plus animées, les plus ardentes, le cachet du savoir-vivre et de la bonne compagnie. Fabre raille, ridiculise, égratigne et terrasse même l'imprudent qui veut l'atteindre, mais ne l'insulte jamais. Pour lui, le caractère privé de l'adversaire demeure toujours sacré, inviolable⁶⁷.

Avide de polémique, Fabre s'attire néanmoins les foudres de nombreux opposants⁶⁸. Bien que le style journalistique des chroniques connaisse son apogée en France, séduisant un grand nombre de lecteurs, certains regrettent cependant la trop grande légèreté de ton de ce style: il ne s'agirait que d'un «papotage brillant sur les potins du jour, [et] même si on fait appel pour les écrire à la plume de grands écrivains, elles font à leurs auteurs une réputation d'amuseurs⁶⁹», affirme Adolphe-

Basile Routhier, qui écrit sous le pseudonyme de Jean Piquefort. Celui-ci s'avère l'un des plus grands détracteurs de Fabre, qu'il décrit ainsi : « Esprit et corps légers. Jolie figure, curieuse et originale. Narquois d'air, de sourire et de manières. Front fuyant, où les principes ne sauraient s'asseoir. Cheveux rares – je le soupçonne d'en avoir lui-même dégarni son front, exprès pour l'élargir et se donner un air grave⁷⁰. »

Au plan politique, les deux hommes sont aux antipodes. Routhier, qui est, selon Rumilly, le rédacteur du *Programme catholique*, charte des ultramontains publiée en 1871⁷¹, et qui composera en 1880 le « Ô Canada », porte en aversion les personnalités d'obédience libérale, et critique vertement le travail de Fabre. À ses yeux, le rédacteur en chef de *L'Événement* n'est qu'une girouette politique : « [...] son manque absolu de convictions est connu de tout le monde, et il le confesse volontiers. Sa pudeur n'est pas farouche, et son honneur est flegmatique⁷². » Dépeignant Fabre comme un amuseur public plutôt qu'un véritable journaliste, Routhier affirme que celui-ci « n'a rien du soldat, encore moins du général. [...] il aime à rire, il raffole de plaisanteries [...] Tout ce qui n'est pas plaisanterie, il le dédaigne. Pour lui, le *dernier des humains* n'est pas *celui qui cheville*, mais celui qui ne rit pas. » L'auteur renchérit : « En politique, il ne reconnaît pas de principes, encore moins de vertus. [...] Ne lui parlez pas de doctrines, de principes, de probité, de conscience dans le domaine politique, il vous répondrait : ni vu ni connu⁷³. »

À la défense de Fabre, Gilles Marcotte affirmera au contraire que cette légèreté de ton, qu'il a adoptée tout au long de sa carrière d'écrivain, a fait de lui un des rares auteurs à ne pas pontifier et céder au moralisme : « [...] c'est la lourdeur prosaïque, moralisante, qui est facile dans le XIX^e siècle québécois ; écrire légèrement, rapidement, avec souplesse, comme le fait Hector Fabre, c'est un véritable tour de force, un défi presque impossible à relever⁷⁴. » Ses « Chroniques » incarnent alors la quintessence de ce style littéraire auquel Fabre s'adonnait, et qui semblait correspondre parfaitement à sa propre personnalité.